



## INFORMATIONS UTILES AUX LICENCIÉS – A CONSERVER

### PROCEDURE POUR OBTENIR LA LICENCE

Les licenciés 2018-2019 ont dû recevoir un mail de [ne\\_pas\\_repondre@ffr.fr](mailto:ne_pas_repondre@ffr.fr) contenant des identifiants (numéro de licence et mot de passe) et un lien sur lequel cliquer. Une fois les informations complétées et vérifiées, l'assurance choisie (valider le choix de l'option sur la note d'information de l'assurance), vous pourrez éditer le certificat médical à faire remplir, tamponner et signer par le médecin et, pour la partie inférieure sur l'assurance, par vos soins. Il est impératif que l'ensemble des documents soit rempli, la dernière partie (questionnaire médical) doit être conservée par le licencié ou le médecin. Le licencié doit ensuite le scanner et l'insérer dans son dossier FFR sur Internet, dans le même temps que la photo et l'autorisation parentale de soins (pour les mineurs) et toute autre pièce demandée. L'original des différentes pièces doit être obligatoirement déposé au secrétariat du club **dès que possible et au plus tard le 20 juillet 2019 pour les M16, M18 et Seniors, et le samedi 28 septembre 2019 pour l'école de rugby et les M14**, accompagné du dossier d'inscription papier et du paiement de la cotisation.

### COTISATION ANNUELLE ET RETOUR DES DOSSIERS

Le montant des cotisations annuelles a été arrêté par le comité directeur du CSV selon le barème suivant pour la saison 2019-2020 :

<u>CATEGORIES</u>	<u>COTISATION</u>	<u>DATE LIMITE DE RETOUR DU DOSSIER</u>
<u>Moins de 6 ans – nés en 2014</u>	180 euros	28 septembre 2019
<u>Moins de 8 ans – nés en 2012-2013</u>	230 euros	28 septembre 2019
<u>Moins de 10 ans – nés en 2010-2011</u>	230 euros	28 septembre 2019
<u>Moins de 12 ans – nés en 2008-2009</u>	230 euros	28 septembre 2019
<u>Moins de 14 ans (minimes) – nés en 2006-2007</u>	250 euros	28 septembre 2019
<u>Moins de 16 ans (cadets) – nés en 2004-2005</u>	280 euros (*)	20 juillet 2019
<u>Moins de 19 ans (juniors) – nés en 2001-2002-2003</u>	280 euros (*)	20 juillet 2019
<u>Seniors</u>	330 euros (*)	20 juillet 2019
<u>Vétérans</u>	150 euros	28 septembre 2019

Ce montant inclut le prix de la licence, l'assurance, un équipement aux couleurs du club (un short, une paire de chaussettes, un polo siglé CSV, et la participation aux frais de déplacement qui s'effectuent en car ou en minibus.

**(\*) Pour les catégories cadets, juniors et seniors, si le dossier est rendu avant le 20 juillet, le tarif 2018-2019 s'applique (250 euros pour les cadets et juniors et 300 euros pour les seniors)**

**Modalités de paiement** : soit 1 chèque à l'ordre du CSV de la totalité (encaissé le 15 septembre 2019), soit 2 chèques (encaissés les 15 septembre 2019 et 15 octobre 2019), soit 3 chèques (encaissés les 15 septembre 2019, 15 octobre 2019 et le 15 novembre 2019).

**Réduction famille** : remise de 10 % sur la licence la moins chère.

**Aides possibles** : nous sommes habilités à accepter les **Chèques Vacances** et les **Coupons Sports** émis par l'ANCV et délivrés par les employeurs ou comités d'entreprise, pour régler tout ou partie de la cotisation.

Les détenteurs du **Pass' Région** (ancienne carte M'RA) se verront rembourser la somme de 30 € (sur présentation de la carte, et après acceptation par la Région Auvergne Rhône-Alpes).

**AUCUNE LICENCE NE SERA EMISE SANS QUE LES ELEMENTS DE REGLEMENT N'AIENT ETE DEPOSES AU SECRETARIAT DU CLUB**

**Toute demande de justificatif de paiement de licence doit être formulée lors de la remise du dossier.**

### PRESENTATION SIMPLIFIEE DU CSV

Lors de l'inscription au CSV, vos interlocuteurs privilégiés sont :

- Fabrice Petit (secrétaire général)
- Jean-Luc Papillon (vice-président du CSV)
- Nicolas Leroy (responsable sportif)

## REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS DE L'ÉCOLE DE RUGBY

**Pour les nouveaux joueurs : essai possible jusqu'au **21 septembre 2019** avant validation du dossier**

**EDR – moins de 6 ans :** samedi 7 septembre 2019 à 10 h  
**EDR – moins de 8 ans :** samedi 7 septembre 2019 à 10 h  
**EDR – moins de 10 ans :** samedi 7 septembre 2019 à 10 h  
**EDR – moins de 12 ans :** samedi 7 septembre 2019 à 18 h

**Permanence pour les dossiers d'inscription :**

- Du 24 au 28 juin et du 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2019 de 17 h 30 à 19 h
- Du 8 au 19 juillet 2019 de 17 h 30 à 19 h et les premières semaines d'entraînement à partir du 7 septembre 2019 (le mercredi à partir de 17 h et le samedi à partir de 9 h)

**Les dossiers retournés complets avant le 20 juillet 2019 seront prioritaires  
pour l'inscription la saison prochaine**

### EXTRAITS DE LA CHARTE DU CSV

#### Pour les joueurs

- Je respecte mes partenaires, mes adversaires, les dirigeants, les bénévoles et les supporters.
- L'arbitre est un élément essentiel de notre sport, il est le garant des règles du jeu et, à ce titre, doit être respecté dans toutes ses décisions.
- Le club met à disposition du matériel sportif, les collectivités locales des installations de qualité, je les respecte et je ne les dégrade pas ; au contraire, je participe à leur entretien.
- La consommation d'alcool et de tabac est strictement interdite à tout licencié mineur du club.
- Conformément à la loi, toute forme de bizutage est strictement interdite.
- Le respect des horaires déterminés par l'encadrement doit être plus qu'une simple habitude, c'est un mode de fonctionnement.
- La délivrance de la licence est soumise au paiement de la cotisation.
- Un équipement est remis à chaque licencié et doit être porté lors des rencontres officielles et des événements organisés par le CSV.
- Tout comportement allant à l'encontre de la charte entraînera immédiatement des sanctions adaptées, spécifiques à chaque collectif. En cas de problème grave la commission de discipline pourra statuer.
- Cette charte est un complément de la loi française qui s'applique bien évidemment à tous les licenciés (dopage, alcool, sécurité routière...).

#### Pour les parents

- J'ai le droit d'encourager mon enfant.
- J'ai le droit d'échanger avec les éducateurs après l'entraînement.
- Je dois laisser mon enfant progresser à son rythme.
- Je dois confier mon enfant à un éducateur en arrivant à l'Escale et ne pas le laisser sur le parking ; je le récupère à la fin de l'entraînement.
- Je dois participer aux réunions d'informations.
- Je dois informer l'éducateur référent en cas de problème particulier.
- Je dois répondre aux messages (mail, SMS, SportEasy) transmis par les responsables du club.

**Et n'oubliez pas que :**

- Ce ne sont que des enfants.
- Le rugby est un sport.
- Ce n'est qu'un jeu.
- C'est "leur" match.
- Les éducateurs et dirigeants sont bénévoles.
- Ce n'est pas la coupe du monde de rugby !

## QUELQUES QUESTIONS, QUELQUES REPONSES

### **Le système SportEasy, comment ça fonctionne ?**

En début de saison, le dirigeant administratif de votre catégorie vous inscrit sur SportEasy. Ce système permet une gestion de la vie de l'équipe : entraînements, tournois, matches, événements de la vie du club... Vous recevez par mail un lien sur lequel cliquer et qui vous permettra de créer votre compte sur le site Internet. Une application (disponible sur AppStore et Google Play) est également disponible pour gérer votre compte SportEasy directement sur votre smartphone.

### **Pourquoi est-il important de répondre aux sollicitations sur SportEasy ?**

La gestion d'un collectif n'est pas une chose facile, SportEasy est un outil qui permet de faciliter grandement cette tâche. Il permet également de constituer le nombre d'équipes et de valider le nombre de joueurs à transporter (capacité du car limitée) et indiquer au responsable du tournoi le nombre de joueurs et d'équipes (important pour l'organisation sportive et l'intendance). Nous nous réservons la possibilité de ne pas accepter les joueurs qui n'auraient pas répondu au sondage (ce que, bien évidemment, nous ne souhaitons pas).

### **Les horaires de départ et de retour des tournois et des matches ?**

Lors de la convocation par mail et SportEasy, nous indiquons l'heure de rendez-vous et de départ (15 min. entre les deux pour permettre de faire l'appel l'installation dans le car).

Concernant le **retour**, l'horaire reste toujours une prévision et dépend de l'organisation.

Merci de votre compréhension à ce sujet.

### **En cas d'accident lors d'un entraînement, d'un tournoi ou d'un match, quelles sont les démarches à effectuer ?**

Un éducateur ou un dirigeant du CSV vous donnera un document à faire tamponner par le médecin (déclaration d'accident avec plusieurs feuillets). Ce document, une fois signé et tamponné par le médecin, complété et signé par les parents, devra être remis au secrétariat du CSV.

En cas d'hospitalisation sur place, une procédure peut être mise en place, notamment concernant le rapatriement.

### **Des actions hors rugby sont-elles prévues et pourquoi ?**

Chaque saison, des actions sont mises en place pour permettre de financer, par exemple, une sortie de fin d'année. L'an passé, nous avons eu la traditionnelle vente des brioches, le loto de l'école de rugby et des actions lors des tournois (vente de crêpes, de gâteaux...). La participation à ces actions est essentielle à la vie des collectifs, et obligatoire pour la vente de brioches de l'école de rugby pour prendre part à la sortie de fin d'année.

### **Quelles sont les possibilités pour aider le club dans son fonctionnement ?**

Plusieurs aides sont possibles, elles peuvent être matérielles (achat de matériel sportif ou de fonctionnement), financières (sous la forme de dons avec déduction fiscale ou sponsoring avec votre entreprise) mais aussi en qualité de bénévoles (lors de tournois par exemple) ou en tant qu'éducateur.

En début de saison (début octobre) une réunion est programmée par catégorie pour échanger avec les parents sur les différents sujets.

### **Quel est le protocole à suivre après une blessure ?**

Le CSV a noué des partenariats avec un médecin du sport, des kinésithérapeutes, des radiologues, des spécialistes, sans oublier notre ostéopathe Mayeul Peyron, disponible le lundi en fin de journée.

Avant toute indication ou intervention, vous devez contacter Nicolas Leroy au 06 08 07 13 77 ou sur [sportif@csvrugby.fr](mailto:sportif@csvrugby.fr).

## MODIFICATION DE COORDONNEES

**Dans un souci de bonne organisation, et surtout si nous devons vous joindre en urgence, nous vous remercions de bien vouloir informer le secrétariat de tout changement dans vos coordonnées : adresse, numéros de téléphone, adresse mail...**

# ORGANISATION DES ENTRAÎNEMENTS

Saison 2019-2020

(sous réserve de modifications ultérieures)

Catégories	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>- 6 ANS</b> nés en 2014						10h-11h30
<b>- 8 ANS</b> nés en 2012-2013		18h15-19h45*	10h – 11h30*			10h-11h30
<b>- 10 ANS</b> nés en 2010-2011		18h15-19h45*	15h – 16h30*			10h-11h30
<b>- 12 ANS</b> nés en 2008-2009			17h30 – 19h			10h-11h30
<b>Minimes</b> nés en 2006-2007	18h -19h30		17h30 - 19h30		18h15- 19h30	
<b>Minimes filles</b> nées en 2005-2006- 2007	18h - 19h30 (entraînement dédié)		17h30 – 19h30 (commun avec les minimes)			
<b>Cadets</b> nés en 2004-2005	18h -19h30		18h-20h		18h15- 19h30	
<b>Juniors</b> nés en 2001-2002- 2003	18h -19h30		18h - 20h		18h15- 19h30	
<b>Séniors</b>		19h15-21h		19h15 - 21h	19h30 – 21h	
<b>Vétérans Loisirs</b>		19h-20h30 (début de saison)		19h15 - 21h		

\*Entraînements moins de 8 et moins de 10 : mardi OU mercredi.

Ces horaires sont ceux de l'entraînement effectif, sur le terrain. Il faut donc prévoir d'arriver avant pour se changer et un temps suffisant ensuite pour la douche.

**Seuls les parents des moins de 6 ans et des moins 8 ans sont autorisés à accéder aux vestiaires.**

Pour les entraînements, chaque collectif dispose d'un vestiaire pour se changer avant l'entraînement et prendre une douche à la fin de la séance.

## COMMUNICATION DIGITALE DU CSV

Le Cercle Sportif de Villefranche communique très régulièrement avec ses licenciés par le biais de plusieurs canaux sur la toile. Tous les licenciés sont abonnés à la newsletter du club, envoyée également aux partenaires, supporters et relations du CSV dans le monde du rugby.

Afin de vous tenir informé au jour le jour sur l'actualité du club, vous pouvez consulter les supports suivants et vous y abonner pour ne rien manquer de la vie du CSV :

Site internet : [www.csvrugby.org](http://www.csvrugby.org)

Page Facebook : [www.facebook.com/CSVillefranche](https://www.facebook.com/CSVillefranche)

Compte Instagram : [csv\\_rugby](https://www.instagram.com/csv_rugby)

Compte Snapchat : [csvrugby](https://www.snapchat.com/add/csvrugby)

**Adresse du complexe de l'Escale :**

**Entrée joueurs :** Complexe de l'Escale, Route de Nuits 69400 ARNAS

**Entrée spectateurs :** Complexe de l'Escale, Route de Longsard 69400 ARNAS

**Adresse Courrier :**

**CSV-RUGBY** – BP 50032 - 69651 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

**Coordonnées téléphoniques CLUB :**

**Secrétaire général :** Fabrice Petit – 06 32 20 91 04 - [communication@csvrugby.fr](mailto:communication@csvrugby.fr)

**Responsable Technique :** Nicolas Leroy – 06 08 07 13 77 - [sportif@csvrugby.fr](mailto:sportif@csvrugby.fr)

**Stage Rugby Vacances :** contact avec [stagerugbyvacances@yahoo.fr](mailto:stagerugbyvacances@yahoo.fr)